

**DECISION DE NON OPPOSITION
A UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE
Dossier déposé le 07 Juillet 2026 Dossier affiché en mairie le 07 Juillet 2026
Par : Madame Sevtap UZUN Demeurant à : 102 RUE D'ENSISHEIM 68270 WITTENHEIM Pour : création d'un lot à bâtir Sur un terrain sis à : 102 RUE D ENSISHEIM Cadastré : 35176

référence dossier
N° DP 068376 26 J0142

Le Maire,

Vu la demande de Déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la ville de WITTENHEIM approuvé le 15/01/2007, modifié le 09/02/2009, révisé par procédure simplifiée le 29/06/2009, révisé le 30/06/2014, mis en compatibilité le 05/04/2019, mis en compatibilité le 02/03/2020, mis en compatibilité le 23/11/2020, modifié le 31/05/2021, modifié le 08/12/2025,

Vu le Certificat d'Urbanisme Opérationnel n° Cub 068 376 26 J 0068 délivré en date du 14/04/2026,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la Déclaration Préalable.

Article 2 : La présente autorisation devra faire l'objet de la publicité telle qu'elle est prévue à l'Art. R. 424-15 du Code de l'Urbanisme.

Article 3 : Le titulaire de la présente autorisation doit obligatoirement informer la Mairie de l'achèvement des travaux en complétant une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT annexées).

Fait à WITTENHEIM

Le 24 JUL. 2026

Par délégation du maire

Fabien RICHART

Adjoint au Maire, en charge de l'Urbanisme, de
l'Aménagement du territoire, des Affaires foncières
et des Grands Projets

